



# LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique

## RAPPORT ANNUEL

Situation financière et sociale

Comptes annuels

### ANNEE 2008

présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

**Samedi 6 juin 2009 à Rochefort sur Mer**

par

**Henri JENN,**  
*Trésorier*

**François-Xavier JARREAU,**  
*Trésorier adjoint*

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'exercice 2008 (statuts, art. 8) à la suite de l'établissement des comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe (statuts, art. 16 et 18).

Nous vous informerons également sur les ressources humaines de la LPO, selon les données du bilan social.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- l'affectation du résultat annuel,
- les situations budgétaires correspondantes aux projets présentés pour 2009 et 2010.
- les legs et donations,

L'information que nous vous communiquons, et sur laquelle vous aurez à vous prononcer, est issue de notre organisation comptable et financière telle qu'elle apparaît détaillée dans nos documents, et que nous tenons à votre disposition.

Pour vous permettre une appréciation de la situation financière, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette présentation sont de vous restituer, comme pour les années précédentes, une information :

- **fiable**, établie selon les prescriptions comptables en vigueur, relative notamment à l'image fidèle,
- **pertinente**, en soulignant les éléments significatifs,
- **lisible**, présentée selon une version simplifiée, en regroupant les rubriques en «masse», ou avec des graphiques,
- **comparable** aux autres exercices.

Les documents de référence ont été examinés par le Commissaire aux Comptes de notre association, «Experts Conseils Associés» représentés par Monsieur Benoît de Blignières, qui vous présentera ses rapports, et à qui nous adressons nos remerciements pour l'accomplissement des différents éléments de sa mission légale comprenant :

- la mission générale, de certification des comptes annuels et vérifications spécifiques,
- mais aussi pour ses interventions connexes à la mission générale.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces résultats (membres, bénévoles, volontaires, partenaires, salariés), et en particulier à l'équipe du Pôle Administration Finances et Ressources Humaines de Rochefort, pour l'ensemble du travail accompli.



Siège social : Corderie Royale - BP 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél : 05 46 82 12 34 Fax : 05 46 83 95 86 e-mail : lpo@lpo.fr

## RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2008

La LPO, association reconnue d'utilité publique, développe des missions, programmes, activités de

### ↳ conservation

la LPO gère près de 13 000 ha de réserves terrestres et maritimes (7 réserves naturelles), sauvegarde des espaces de haute valeur biologique (3 800 ha), coordonne ou participe à des inventaires (ZICO, ZPS, ZNIEFF), initie des enquêtes et expertises sur les espèces menacées et vulnérables, contribue à la protection des oiseaux et de leurs habitats (Directives «Oiseaux» et «Habitats», Natura 2000), participe au débat environnemental en France et à l'international, lutte contre les excès de la chasse (dates, espèces, espaces...), agit pour l'information, l'application et l'amélioration de la réglementation liée à la protection des oiseaux et de la nature.

↳ sensibilisation et éducation du public : la LPO c'est

- ✓ 45 794 membres (+ 13.69 %) , et aussi des bénévoles, des donateurs, des partenaires,
- ✓ 21 878 abonnés à *L'Oiseau magazine* (+ 7 .83 %)
- ✓ 3 145 abonnés à *Ornithos* (+ 2.80 %)
- ✓ 7 224 abonnés à *Rapaces de France* (+ 22.99 %)
- ✓ 13 657 refuges «jardins d'oiseaux», soit plus de 33 416 ha
- ✓ 14 groupes locaux, 1 relais, 6 antennes, 1 centre de soins, 7 réserves naturelles/sites/camps,
- ✓ la diffusion de produits et services sélectionnés
- ↳ un effectif de 126 salariés, des stagiaires,
- ↳ un réseau de 23 délégations, 3 centres de soins, 1 réserve naturelle, 9 sites/camps....avec plus de 110 salariés.

## 1- COMPTES ANNUELS 2008

Les comptes annuels présentés à votre assemblée générale sont uniquement ceux de la LPO Nationale, dont le siège social est à Rochefort sur Mer et ne comprennent pas les résultats financiers des délégations régionales ou départementales (pas de rédaction de comptes combinés).

### 1-1 Référentiel comptable retenu

#### Dispositions comptables

La nouvelle réglementation comptable des associations et des adaptations au plan comptable général qu'elle mentionne, des instructions fiscales, du Code de commerce est appliquée.

La LPO est soumise, depuis le 1er janvier 2000, aux impôts commerciaux pour les activités lucratives accessoires (notamment, TVA et impôts sur les bénéfices, taxe professionnelle).

Enfin les aides consenties par des personnes publiques ont été prises en compte. La Convention cadre Pluriannuelle d'Objectifs 2007-2009 a fait l'objet de trois avenants avec le Ministère de L'Ecologie de l'Energie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) pour l'exercice 2008.

#### Principes et méthodes

Les principes comptables mis en œuvre sont **l'image fidèle, l'indépendance des exercices, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes.**

Les contributions volontaires (apport de travail des bénévoles et militants, biens ou services à titre gratuit...) n'ont pas été valorisées dans le compte de résultat. Cependant, bien que significatives à la LPO, ces contributions sont délicates à évaluer sans des renseignements suffisamment homogènes.

#### Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice

#### Changement de méthode de comptabilisation

Il n'y a pas eu de changement de méthode sur l'exercice

## 1-2 Faits caractéristiques de l'exercice

2008 restera l'année :

La présidence française de l'Union Européenne (2<sup>ème</sup> semestre 2008) a mobilisé la LPO, ce qui s'est traduit par la publication de divers documents dans les domaines de :

- l'agriculture « Nouveaux défis, nouvelle PAC »
  - la croissance, l'emploi et la biodiversité
  - Bien être grâce à la nature et Greening Europe
  - L'état de conservation de l'avifaune française dans le réseau français des zones de Protection Spéciale, en collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris
- Une intense activité dans la conservation de la nature avec pour point d'orgue :
    - la création de la réserve naturelle régionale de La Vacherie, en Marais Poitevin, en décembre 2008
    - le montage d'un programme européen LIFE+ en coordination avec les associations et acteurs de la nature en Réunion, Guyane et Antilles françaises
    - la rédaction de nouveaux plans de restauration : Balbuzard, Outarde canepetière, Gypaète barbu, Faucon crécerellette, Butor étoilé
  - La préparation de l'avenir de la LPO à l'horizon 2015-2020, avec :
    - l'achèvement des travaux des Fonderies Royales avec réception des travaux et remise des clés le 15 décembre 2008 en vue d'une installation dans les locaux historiques appartenant à la LPO pour les 30 ans à venir
    - une réflexion du conseil d'administration sur la réorganisation de la LPO et de son fonctionnement interne, en vue notamment du départ de son actuel directeur (2013)
  - Un développement sans précédent des activités de la LPO (promotion des adhésions, des campagnes de dons, des refuges, des partenariats avec les entreprises, nouvelles délégations...) qui l'amènent à augmenter ses activités de plus de 10% dans l'année

### 1-3 Compte de résultat (résumé)

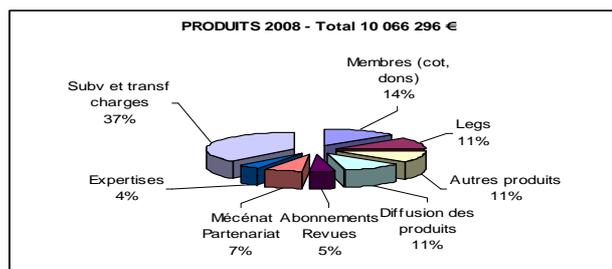
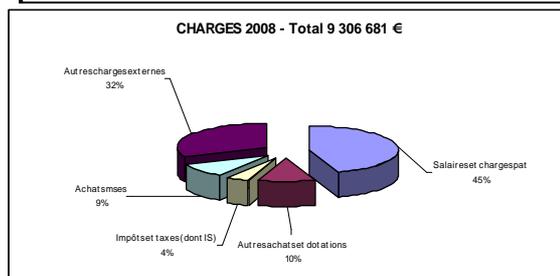
L'activité de l'année 2008 se trouve retracée dans le compte de résultat, qui récapitule les produits et les charges de

l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement, et résumé par :

Rubriques en liste	en euros		Comparaison
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	Budget prév. 2008
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	1 565 621	1 471 000	1 673 854
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	778 591	790 775	645 646
Subventions et autres	2 380 338	1 920 317	2 371 522
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	1 479 995	1 300 631	1 088 963
Cotisations, collectes et autres produits	2 150 321	1 706 512	1 861 500
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8 354 866</b>	<b>7 189 235</b>	<b>7 641 485</b>
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	3 662 702	3 348 859	3 599 485
Impôts, taxes et versements assimilés	333 676	302 055	308 000
Charges de personnel : salaires et charges sociales	4 174 179	3 837 931	4 020 000
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	134 922	147 774	115 000
Autres charges d'exploitation	121 883	117 747	64 000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8 427 362</b>	<b>7 754 366</b>	<b>8 106 485</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>- 72 496</b>	<b>- 565 131</b>	<b>- 465 000</b>
<b>Quote part opération faite en commun</b>	<b>- 106 709</b>	<b>- 67 452</b>	<b>- 50 000</b>
Produits financiers	85 368	87 293	30 000
Charges financières	28 648	34	15 000
<b>Résultat financier</b>	<b>56 720</b>	<b>87 259</b>	<b>15 000</b>
Produits exceptionnels	1 088 587	461 586	580 000
Charges exceptionnelles	15 000	249	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 073 587</b>	<b>461 337</b>	<b>580 000</b>
Impôt sur les sociétés (-)	60 036	64 521	80 000
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	537 473	629 885	500 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)	668 924	391 400	500 000
<b>Résultat de l'exercice : Excédent (+) ou déficit (-)</b>	<b>759 615</b>	<b>89 972</b>	<b>0</b>

Frais exposés personnellement par les bénévoles dans le cadre de leurs activités à la LPO et permettant une réduction d'impôt (reçu fiscal) :

<b>Produits :</b> Bénévolat (abandon du remboursement de frais)	90 336	18366
<b>Charges :</b> Personnes bénévoles (frais de déplacement)	90 336	18 366



Les budgets de charges correspondants ont été affectés aux Pôles et aux Services :

- Développement :	36 %	- Juridique :	1 %	- Conservation :	48 %
- Communication :	12 %	- International :	2 %	Total	100 %

Après répartition des coûts du Pôle Administration Finance – Res Humaines : 4 % du total des charges (9 306 K €).

## 1-4 Compte de bilan (simplifié, avant affectation du résultat)

en euros

ACTIF	Net 31/12/08	Net 31/12/07	PASSIF	Net 31/12/08	Net 31/12/07
Immobilisations corporelles & incorpor.	5 933 060	3 053 975	Fonds associatifs et réserves	4 226 891	4 077 053
Immobilisations financières	28 365	23 131	Résultat net de l'exercice	759 615	89 972
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>5 961 425</b>	<b>3 077 106</b>	Autres fonds asso. : subven. investis.	1 986 044	1 799 295
Stocks animaux (chevaux, vaches, mout.)	31 252	33 147	<b>Fonds associatifs</b>	<b>6 972 550</b>	<b>5 966 320</b>
Stocks marchandises	259 903	281 296	Provis. risques / charges,	409 018	341 627
Créances	3 084 821	3 421 764	Fonds dédiés	1 110 495	979 047
Valeurs mobilières et disponibilités	2 977 594	3 081 783	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	3 550 739	2 194 574
Charges constatées d'avance	59 882	28 933	Produits constatés d'avance	332 075	442 461
<b>Total général actif</b>	<b>12 374 877</b>	<b>9 924 029</b>	<b>Total général passif</b>	<b>12 374 877</b>	<b>9 924 029</b>

### Engagements hors bilan au 31 décembre 2008

#### Engagements reçus :

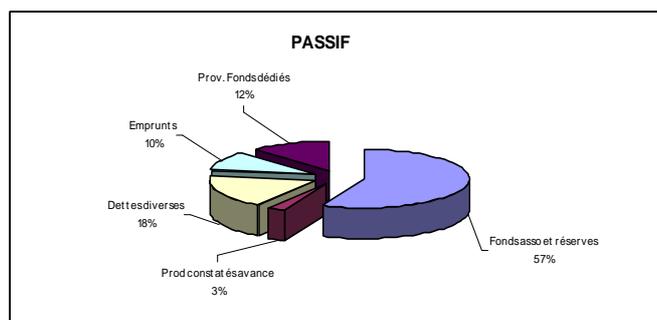
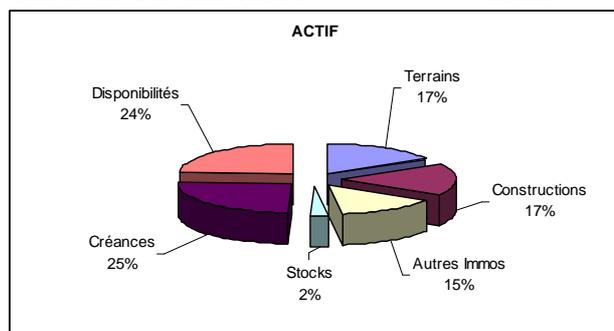
Legs nets à réaliser :

- acceptés par instances dirigeantes (CA)	115 551 €
- autorisés par la tutelle (préfecture) :	284 736 €
- informations de Notaires	2 130 552 €
<b>Total des legs</b>	<b>2 530 840 €</b>

En 2008, les démarches initiées en 2004 afin de collecter des fonds privés, notamment au titre des nouvelles incitations issues de la loi sur le mécénat tant pour les dons des particuliers que ceux réalisés par les entreprises ont été développées.

#### Engagements et sûretés réelles consenties :

- avals cautions, et garanties données :	néant
- sûretés réelles consenties :	néant



## 1-5 Affectation du résultat de l'exercice

La LPO est largement dépendante :

- 1) des financements publics, des aides publiques et allègement de charges liés à l'emploi.
- 2) Des libéralités qui lui sont consenties par ses membres ou sympathisants.

Le résultat final est une traduction de l'activité globale ; l'analyse sectorielle permet de contribuer à une appréciation des différentes activités.

Le Conseil d'Administration (25 avril 2009) après avoir constaté pour l'exercice 2008 un

**résultat excédentaire de 759 615 €**

propose à l'assemblée générale de la LPO du 6 juin 2009, l'affectation suivante :

Report à nouveau (crédeur)

759 615 €

## 1-6 Informations complémentaires

La LPO a utilisé les rubriques du passif «*fonds dédiés*» qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des **tiers** financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard (subventions de fonctionnement, dons manuels affectés, legs et donations affectés).

Les travaux de rénovation du bâtiment des Fonderies Royales se sont terminés en 2008 et n'ont pas d'incidence sur le compte de résultat 2008 mais sur les différents postes d'immobilisations du bilan puisque le bâtiment a été livré le 15 décembre 2008, les subventions obtenues pour financer partiellement le bâtiment figurent au passif pour 1 899 K €.

### Trésorerie

Dans le cadre de la rénovation des Fonderies Royales, la LPO a souscrit auprès de deux banques à parts égales l'emprunt de 1 300 000 € qui a été débloqué en 2008.

Les placements financiers de la LPO font l'objet d'une gestion prudente, avec le souci de conformité aux principes de :

- **sécurité** : comptes sur livrets, Sicav monétaires, et valeurs admises par la Banque de France en garantie d'avances,
- **liquidité** : valeur liquidative fréquente, et pas d'épargne bloquée par conventions,
- **rentabilité** : en fonction des taux du marché monétaire et des capitaux disponibles,
- **fiscalité** : conforme à la réglementation en vigueur pour les associations.

Au 31 décembre 2008, les valeurs mobilières de placement recèlent des plus-values latentes estimées à 209 K€ contre 183 K€ en 2007.

### Conventions réglementées

La loi sur les **Nouvelles Régulations Economiques**, a étendu aux associations ayant une activité économique, le régime des conventions réglementées.

Le Commissaire aux comptes, dans son rapport spécial, vous présentera ses conclusions.

---

## 1-7 Remboursement de frais (Statuts Art. 7)

Les remboursements des frais exposés directement, ou indirectement, par les membres du Conseil d'Administration de la LPO ont été réglés pour les montants effectivement déboursés par eux, selon les justificatifs produits pour un montant de 90 336 €.

---

## 1-8 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

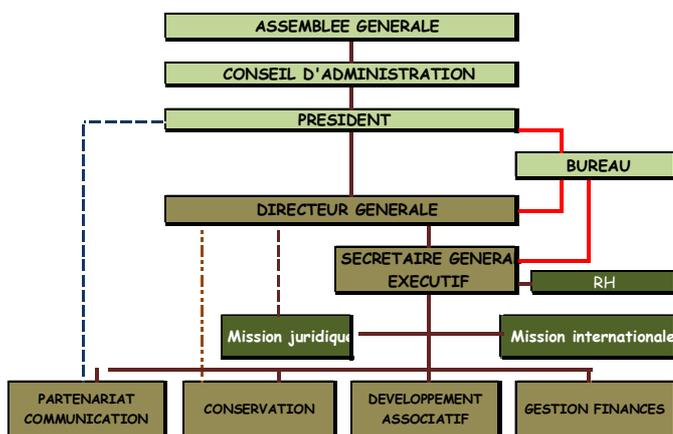
Emménagement aux Fonderies Royales, nouveau siège social de la LPO.

## 2 – Bilan social 2008

L'année 2008 aura principalement été marquée par la préparation, à la fois, du départ de l'Arsenal et de la Corderie et de l'installation aux Fonderies royales et ce, dans un contexte de poursuite du perfectionnement des méthodes de gestion (par exemple : implication des Cadres dans le processus budgétaire) et d'amplification de l'activité. La migration aux Fonderies Royales est un événement structurant qui a été mis à profit pour évaluer l'organisation et le fonctionnement de la structure, par :

- L'intervention du Cabinet Ithaque : interviews des salariés, des représentants élus du personnel, des membres du Conseil d'Administration. Conclusion : la projection vers l'avenir nécessite une meilleure définition des responsabilités et du rôle des différents acteurs notamment au niveau managérial (Comité de Direction, Direction générale).

- Proposition au Conseil d'Administration par un groupe ad hoc émanant du bureau, un organigramme corrigé ci-dessous :



- Mise en place de réunions d'échanges avec les représentants du personnel et les cadres pour préciser les modalités pratiques de mise en application.

L'amplification de l'activité se caractérise notamment sur l'ensemble de l'année 2008 et pour la première fois par des charges d'exploitation qui avoisinent les 8.500.000 €, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à l'année 2007. Il s'ensuit une incidence évidente sur les besoins en personnel :

- Augmentation contrôlée du nombre de CDI (+ 3).
- Appel à de nombreux CDD de durée plus ou moins longue.
- Turn-over important : 49 entrées / 46 sorties.
- Au global, 126 salariés au 31 Décembre 2008.

Certains points méritent d'être précisés :

- La fin Emplois tremplins Environnement Poitou-Charentes 1<sup>ère</sup> génération (28.02.2008) et le début Emplois tremplins Environnement Poitou-Charentes 2<sup>ème</sup> génération (01.09.2008).
- Le bilan des Emplois jeunes au 31.12.2008 : plus que 4 emplois jeunes sur les 31 créés depuis 1998.

- Un Plan de formation professionnelle conséquent au bénéfice de 88 stagiaires (représentant 1.299 heures de formation professionnelle) sur des thèmes variés : conduite d'entretiens annuels, exploitation de logiciels informatiques, Sauveteurs secouristes du travail, Professionnaliser un accueil téléphonique...

- L'accueil de 7 Services civils volontaires au sein de la LPO France, répartis sur l'ensemble du territoire français (Paris, Bretagne, Vendée, Charente-Maritime), pour des missions de terrain mais aussi d'animation, de rédactions techniques variant de 9 à 12 mois (financement Ministère de la Cohésion sociale).

### 2-1 Emploi – Effectifs et répartition

Les effectifs salariés globaux sont revenus à leur niveau de 2006 passant de 123 personnes physiques fin 2007 à 126 fin d'année 2008, pour un équivalent temps plein (ETP) de 114,71 en 2008 contre 108,91 en 2007.

Depuis l'année 2007, la LPO connaît des mouvements de personnel conséquents, liés notamment à des missions ponctuelles financées par l'Etat et autres collectivités :

- 49 arrivées tous contrats confondus dont (8 CDI dont 3 pérennisations de CDD vers CDI) contre 46 arrivées en 2007 (dont 8 CDI).
- 46 départs tous contrats confondus (sans aucune démission contrairement à l'année précédente), contre 49 départs dans le courant de l'année 2007.

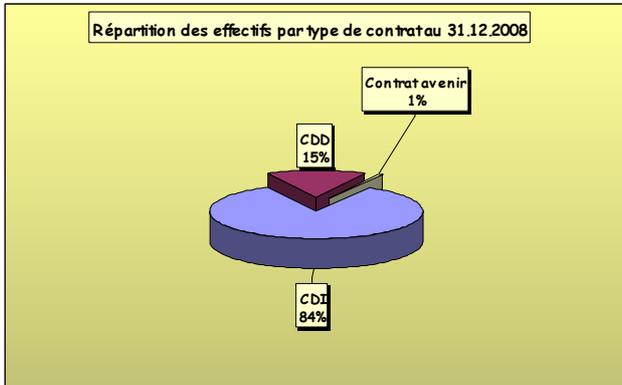
La LPO bénéficie depuis l'année 2005 d'un dispositif appelé « Emploi tremplin » dont l'objectif était d'encourager le soutien, la création et la pérennisation d'emplois dans le domaine de l'environnement. Ainsi, la Région Poitou-Charentes aide depuis cette date la LPO autour d'un programme de « Restauration et valorisation de zones humides et autres espaces naturels en Poitou-Charentes (aides financières au bénéfice de 22 postes). La 1<sup>ère</sup> génération de cette aide régionale s'est terminée au début de l'année 2008. Elle a cédé sa place à une nouvelle convention dite « Emploi tremplin Environnement 2<sup>ème</sup> génération », portant sur une aide financière au profit de 27 postes.

Parallèlement à cela, il convient de noter que la Région Ile de France apporte un soutien financier pour des études liées au développement de la vie associative, à la sensibilisation du grand public et à la sauvegarde des oiseaux en proposant le co-financement de 2 nouveaux postes en Ile de France, portant l'aide totale à 4 postes.

L'obligation d'emploi au titre des salariés handicapés (cotisation versée à l'AGEFIPH) a été satisfaite en 2008 à hauteur de 32% (contre 58 % en 2007). En effet depuis 2008, l'AGEFIPH tend vers une évolution conséquente de cette contribution sociale.

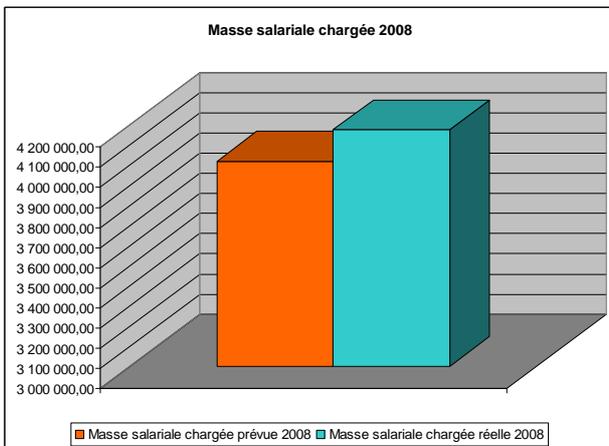
### Répartition des effectifs CDI – CDD

Au 31 décembre 2008, la proportion du nombre de contrats à durée indéterminée par rapport à la totalité des contrats confondus est de 84 % de l'effectif présent à cette date ce qui représente 106 postes sur 126. Rapport stable par comparaison à l'année 2007.



### 2-2 Rémunération et charges accessoires

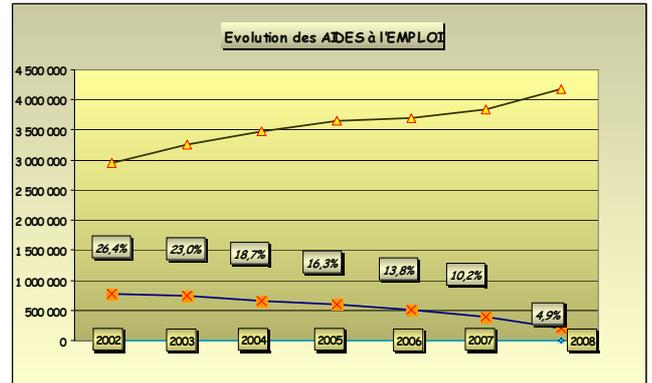
Le montant des rémunérations brutes chargées sur l'ensemble de l'année 2008 (salaires bruts versés + charges sociales patronales) s'élève à 4.174.177 € contre 3.837.931 € sur l'année 2007, soit une augmentation globale de + 8,06 %. Ce rapport est à mettre en corrélation avec le budget global de la LPO France qui sur la même période évolue de + de 11 %.



Les charges fiscales assises sur les rémunérations (taxe sur salaire, taxe d'apprentissage) sont de 209.296 € en 2008, contre 181.545 € en 2007 (augmentation expliquée en partie par la fin de statuts emplois-jeunes alors exonérés de charges fiscales).

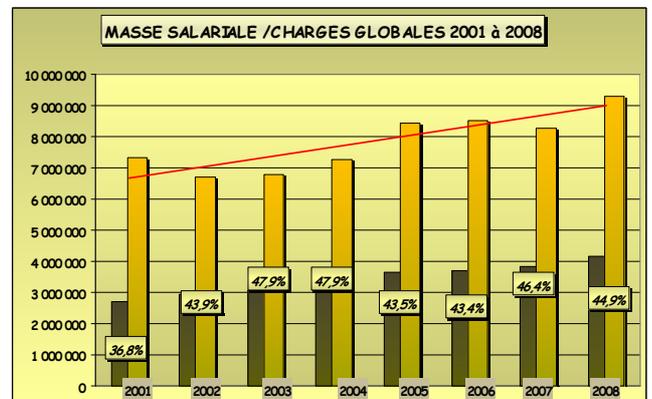
- Les aides à l'emploi perçues en 2008 sont composées de :
- aides Emplois Jeunes, CAE, CEC et CIE pour un montant de 130.842 €.
  - aides Emplois tremplins Régions Poitou-Charentes et Ile de France pour un montant de 73.611 €.

Le total de ces aides cumulées est de 204.453 € en 2007 à comparer aux 392.427 € perçus en 2007, soit une diminution du montant des aides à l'emploi de 48 %.

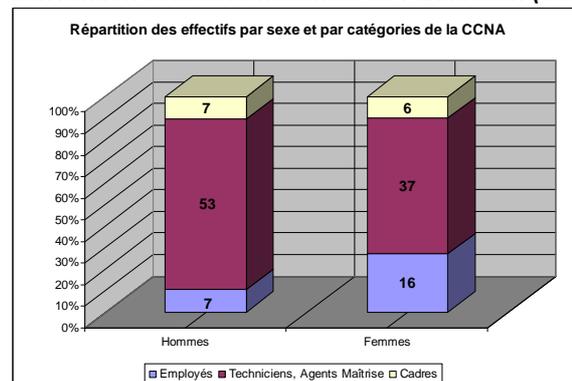


### Rémunérations globales

L'ensemble des rémunérations brutes chargées versées par la LPO (salaires et charges) correspond en 2007 à 44,90 % du total des charges : rapport 4.174.177 € (charges salariales 2008) / 9.306.681 € (budget global 2008).

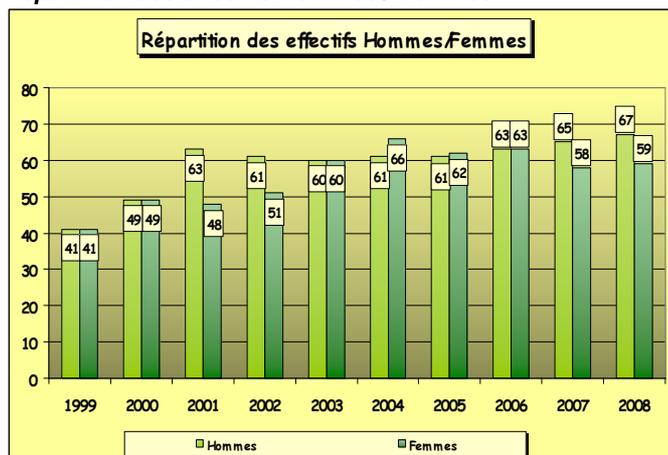


### Répartition des effectifs par sexe et par catégories de la Convention collective nationale de l'animation (CCNA)



Tous type de contrats confondus, 71 % des salariés sont classés en catégorie Technicien ou Agent de maîtrise (Groupes 4 à 6 de la CCNA) contre 66 % au titre de l'année 2007. Le pourcentage de l'ensemble de la catégorie cadre (Groupes 7 à 9 de la CCNA) représente absolument identique à l'année passée, soit 10,50 %.

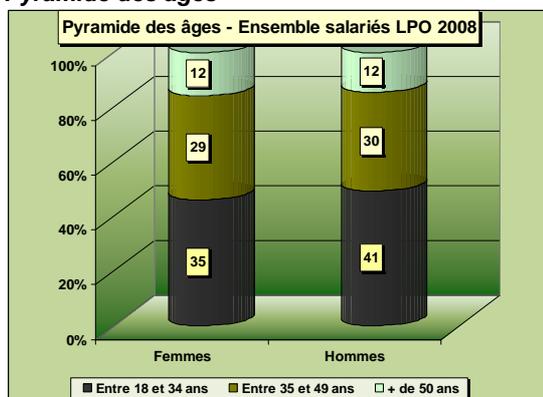
## Répartition des effectifs Hommes / Femmes



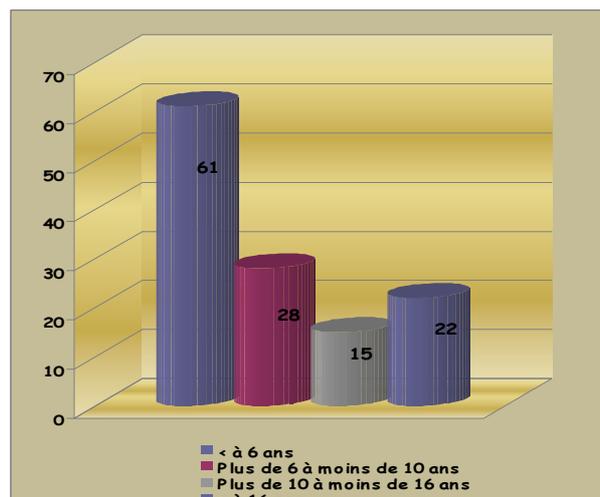
Depuis l'année 2006 où la LPO affichée une parité exemplaire entre les hommes et les femmes, les années 2007 & 2008 ne peuvent plus mettre cette tendance en avant en affichant scrupuleusement les mêmes répartitions avec 53 % d'hommes contre 47 % de femmes salariés à la LPO.

La hiérarchie des rémunérations établie selon le rapport entre la moyenne des rémunérations des cadres et celles des employés ressort à 2,51 en 2008 comparée à 2,51 en 2007.

## Pyramide des âges



La pyramide des âges démontre que l'association LPO conserve une structure jeune. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2008, 56 % de l'effectif total de la LPO est présent dans la moyenne d'âge de l'effectif total de la structure (de 37 ans).



Il est à préciser qu'au 31 décembre 2008 48 % de l'effectif a moins de 6 ans d'ancienneté, 22 % entre 6 et moins de 10 ans, 12 % entre 10 et moins de 16 ans et près de 17 % plus de 16 ans d'ancienneté.

## 2- 3 Durée et aménagement du temps de travail

La LPO est signataire d'un accord sur la réduction du temps de travail appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et a adhéré à la CCNA en 2003.

L'année 2008 aura fait avancer à grands pas le Vadémécum du temps de travail à la LPO. Ce document fait suite à de nombreuses réunions de travail entre les Représentants du Personnel et la Direction depuis plusieurs années. Il définit avec précision le temps de travail à la LPO, les modalités de dépassement d'heures, ses règles de récupération, de congés. En cours de validation de chacune des parties (Représentants du personnel et Direction) il sera consultable par l'ensemble des salariés de la LPO France dans le courant de l'année suivante.

A noter que l'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 210.744 heures sur l'ensemble de l'année 2008, contre 204.223 heures en 2007 (cette augmentation d'heures travaillées + 3 % pouvant s'expliquer en partie par une diminution globale des absences pour maladie ou congés sans solde par exemple).

## 2-4 Formation

Depuis le passage à la CCNA (mai 2003) et dans le cadre de la formation professionnelle, la LPO travaille avec l'organisme collecteur Uniformation. Le financement des formations professionnelles se calcule au prorata de la masse salariale globale versée l'année précédente, déduction faite des frais de gestion fixée par l'organisme en question.

Ainsi, en 2008, la LPO s'est acquittée d'une contribution globale de 54.224 € au titre de son obligation (plan de formation interne, professionnalisation des entreprises, CIF CDI & CDD)

La LPO a monté un plan de formation professionnelle conséquent sur l'ensemble de l'année 2008.

La LPO gère son plan de formation interne et a ainsi réalisé un total de 1.299 heures de formation inscrite dans le cadre du plan de formation professionnelle (contre 475 heures en 2007) au bénéfice de 88 salariés (contre 22 salariés en 2007).

Ont ainsi été financés en 2008 des formations concernant l'initiation ou le perfectionnement de logiciels informatiques (Excel, Word ou encore Access), des techniques pour conduire des entretiens annuels (volonté par la Direction que l'ensemble des salariés connaissent un moment annuel privilégié avec son Responsable direct), améliorer notre accueil physique et téléphonique sans oublier la sécurité des hommes au travail.

A ce plan de formation professionnelle, il convient d'ajouter des actions de formation liées aux diverses activités de la LPO dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes extérieurs (ATEN, RNF, Régions...).

## **2-5 Institutions représentatives du personnel**

### **2-5-1 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT)**

L'année 2008 aura été marquée par deux évènements majeurs au sein de la LPO en matière d'hygiène et sécurité. Premièrement, le renouvellement de ses 3 membres désignés par les instances représentatives du personnel et par la nomination en fin d'année d'un nouveau médecin du travail.

Entre des plannings très chargés liés à la préparation du rapprochement physique des sites rochefortais Corderie et Arsenal, la nomination tardive d'un nouveau médecin du travail (aucun médecin attitré depuis plusieurs mois), le CHSCT n'a pu démarrer sa mission qu'à la fin de l'année 2008, notamment en matière de sécurité sur le terrain et dans l'ensemble des véhicules de service que possède la LPO France (trousses de premier secours, gilets et triangles de sécurité).

### **2-5-2 La Délégation Unique du Personnel (Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel)**

Les représentants du personnel ont notamment travaillé dans le courant de l'année 2008 sur divers dossiers tels que :

- Avancement dans la rédaction du vademécum « Droits et obligations de l'employeur et des salariés non cadres relatif au temps de travail.
- Participation à l'élaboration et à la validation du plan de formation professionnelle.
- Implication dans le dossier « Fonderies Royales » (suivi économique, social et logistique) et par le suivi des chantiers des groupes de travail liés au transfert du siège national.
- Suivi de la réflexion menée sur l'avenir de la LPO « Rochefort II ».
- Lancement d'une consultation globale d'une mutuelle obligatoire d'entreprise.
- Consultation de l'organigramme et du trombinoscope annuels présentant l'ensemble des salariés.
- Appui pour recrutement d'une personne renforçant le service ressources humaines de la LPO France.
- Suivi mensuel des effectifs (dont équivalents temps pleins, absences maladie notamment).
- Consultation sur la manière d'assurer la

journée de solidarité nationale (Lundi de Pentecôte).

- Suivi de la mise en place (en lien avec le CHSCT) de trousses de premiers secours sur le terrain et véhicules de service notamment
- Demande de renouvellement de la prise en charge par la direction générale de tenues vestimentaires au bénéfice du personnel de terrain (depuis 2007).
- Révision du protocole préélectoral ramenant le mandat des Représentants du personnel de 4 à 3 années.
- Participation à l'organisation des journées d'intégration du personnel.
- Révision du barème fiscal de remboursement des frais professionnels.
- Organisation du pot de Noël pour 75 personnes réunies à cette occasion (dont 30 enfants).

La contribution de la LPO au financement du Comité d'Entreprise est égale à 0,2 % de l'ensemble de la masse salariale de l'association pour son fonctionnement et à 1 % de l'ensemble de la masse salariale de l'association pour les activités sociales et culturelles au bénéfice du personnel.

### 3- COMPTES PREVISIONNELS 2009 – 2010

#### 3-1 Evolutions prévisibles

Statuts Art.8, règlement intérieur Art. 5-4

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2009 et 2010, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...).

Les programmes importants de conservation des espèces et des espaces comportent souvent un échelonnement pluriannuel des dépenses (fonctionnement et investissement), dont les financements acquis qui y sont associés sont également versés avec un décalage parfois important; la traduction budgétaire en a été adaptée, Les prévisions salariales 2009 ont été établies sur la base d'un

effectif constant (reconduction sur une année complète de la situation au 31-12-2008). La baisse anticipée des aides à l'emploi est intégrée au travers de la réduction du poste subvention en 2009.

L'évolution des recettes devrait se maintenir sur les prochains exercices selon les quatre axes suivants :

- Croissance du nombre d'adhérents et des dons reçus,
- Augmentation des recettes liées aux abonnements aux revues et aux articles diffusés par correspondance,
- Maintien des programmes de conservation, le plus souvent soutenus financièrement par les Collectivités Publiques,
- Réalisation des engagements reçus en matière de legs.

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

#### 3-2 Budgets prévisionnels 2009 (révisé) et 2010

Les budgets de fonctionnement des exercices 2009 (révisé) et 2010 ont été établis conformément à la nomenclature du plan comptable associatif (engagements).

N'ont pas été mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire à caractère patrimonial (immobilisations, dons et legs en fonds associatifs), de trésorerie (décalage de règlements, avances et acomptes...), ainsi que les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature.).

En euros      € Rappel réalisation

Budget prévisionnel de fonctionnement	2009 (révisé)	2010	2008
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	1 700 000	1 850 000	1 565 621
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	750 000	1 100 000	778 591
Subventions et autres	2 400 000	2 250 000	2 380 338
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	1 400 000	1 211 200	1 479 995
Cotisations, collectes et autres produits	2 350 000	2 590 000	2 150 321
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8 600 000</b>	<b>9 001 200</b>	<b>8 354 866</b>
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	3 802 000	3 900 000	3 662 702
Impôts, taxes et versements assimilés	380 000	395 200	333 676
Charges de personnel : salaires et charges sociales	4 650 000	4 836 000	4 174 179
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	200 000	200 000	134 922
Autres charges d'exploitation	150 000	150 000	121 883
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9 182 000</b>	<b>9 481 200</b>	<b>8 427 362</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 582 000</b>	<b>- 480 000</b>	<b>- 72 496</b>
<b>Quote part opération faites en commun</b>	<b>- 80 000</b>	<b>- 90 000</b>	<b>- 106 709</b>
Produits financiers	85 000	100 000	85 368
Charges financières	53 000	50 000	28 648
<b>Résultat financier</b>	<b>32 000</b>	<b>50 000</b>	<b>56 720</b>
Produits exceptionnels	700 000	600 000	1 088 587
Charges exceptionnelles	0	0	15 000
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>700 000</b>	<b>600 000</b>	<b>1 073 587</b>
Impôt sur les sociétés (-)	70 000	80 000	60 036
Report de ressources non utilisées des exercices antér. (Subventions, dons...) (+)	668 924	500 000	537 473
Engagements à réaliser sur ressources affectées ( Subventions, dons...) (-)	668 924	500 000	668 924
<b>Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>759 615</b>